Roulez équipé, roulez en sécurité
Équipez votre véhicule de quatre pneus neige pendant l'hiver.

Renseignez-vous sur l'état des routes
avant de prendre le volant, sur le répondeur du Conseil départemental (04 73 42 02 63) ou sur notre site www.puy-de-dome.fr

Il est interdit de doubler
les saleuses et les engins de déneigement en intervention.

Adaptez votre itinéraire
Avec plus de 7 000 km de routes à traiter, les services routiers du Conseil départemental ne peuvent intervenir partout en même temps. Ils déneigent en priorité les grands axes routiers.

Soyez toujours vigilant
Le sel n'a aucune action lorsque la température est inférieure à - 7° C, il est inefficace sur les routes à faible trafic. Il est inutile de les traiter lorsque la neige tombe.

L'USAGER, UN ACTEUR ESSENTIEL

Lorsque les conditions de circulation ne permettent plus d'assurer la sécurité des usagers, certaines routes peuvent être interdites à la circulation. Malgré les moyens importants engagés par le Conseil départemental pour maintenir le réseau routier viable, la météo peut temporairement rendre cette mission irréalisable. Dans cette situation, les routes peuvent se refermer en très peu de temps après avoir été déneigées, parfois même sur les engins en cours de déneigement. Il est alors préférable pour la sécurité des usagers et des agents des routes de fermer temporairement certains tronçons.

Comment savoir si une route est fermée ?
Le Département a plusieurs moyens pour vous informer :

- **avant de partir, renseignez-vous :**
- le répondeur **04 73 42 02 63** vous informera sur l'état général des routes et les principaux axes fermés ;
- le site **www.puy-de-dome.fr** → **Routes** → **InfosRoutes63** vous informera sur les conditions de circulation sur les axes principaux ainsi que sur les routes fermées (icônes clignotantes) ;
- **13** webcams réparties sur le territoire permettent de visionner en temps réel l'état de la chaussée.

- **sur la route :**

- **18 panneaux à messages variables** délivrent en temps réel des informations routières ;

- la fermeture temporaire de certaines routes sera matérialisée avec un panneau « **ROUTE BARRÉE** » sur fond jaune. Dès que l'on rencontre ce type de panneau, il convient de ne pas s'engager sur la route en question ;

- pour les accès aux cols, la signalisation est renforcée en amont avec un panneau « Col ... » et la mention « **FERMÉ** » afin de ne pas s'y engager.

Quels sont les risques pour les usagers ?
La circulation sur une route fermée s'effectue aux risques et périls des usagers. Les délais de secours peuvent être longs, plusieurs heures parfois, en raison des difficultés de progression des engins. En complément, ces pratiques peuvent exposer les usagers à des amendes forfaitaires de 90 € et un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Contact presse : Vanessa Chartreux
Tél. 04 73 42 24 84 / 07 61 64 39 76
Mail : vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr

CONFÉRENCE DE PRESSE
2 novembre 2021

VIABILITÉ HIVERNALE 2021/2022

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme met en place son plan hivernal du 19 novembre 2021 au 25 mars 2022.

Chaque hiver, le Département du Puy-de-Dôme s'attache à maintenir son réseau routier circulable, à rompre l'isolement, à assurer la circulation des secours et à permettre la poursuite des activités. Pour cela, il consacre des moyens matériels et humains importants.

Les chiffres clés de la viabilité hivernale :
- **540** agents mobilisés, répartis sur près de **60** sites,
- **360** agents en astreinte quotidienne pour permettre des interventions de **5 h** à **22 h**,
- entre **700 000** et **900 000** km parcourus par les **131** engins de déneigement (**90** camions, **27** pousseurs et **14** fraises),
- **18** panneaux délivrant des messages variables en fonction de l'état des routes,
- **13** webcams permettant de connaître en temps réel l'état de la chaussée sur **puy-de-dome.fr**, rubrique « routes »
- **55** stocks de sel, dont **52** couverts, et **30** centrales à saumures,
- un système de géolocalisation des engins de déneigement pour tout le territoire,
- chaque hiver, jusqu'à 11 millions d'euros dépensés pour assurer la viabilité hivernale, plus de **8 millions** d'euros pour **2020-2021**,
- durant l'hiver 2020-2021, **18 863** tonnes de sel et **8 868** tonnes de pouzzolane ont été utilisées.

Cependant, il n'est pas toujours possible d'assurer le déneigement immédiat de chaque mètre carré de voie publique, surtout lorsque l'hiver est rigoureux.

Aussi, le Département s'est fixé des objectifs qui, en fonction de ses moyens humains et matériels, assurent le meilleur service possible à l'ensemble des usagers du réseau.

Crédits : photos Steeve HANS

PUY-DE-DOME.FR **ROUTES**

ACCOMPAGNER • PROTÉGER • INNOVER

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Des niveaux d'intervention adaptés aux 6 960 km de routes dont 2 000 km situés à plus de 800 m d'altitude

3 DEGRÉS D'INTERVENTIONS

Priorité 1
Routes traitées de 4 h/5 h à 21 h/22 h

Priorité 2
Routes traitées de 7 h à 21 h/22 h

Priorité 3
Routes traitées après les routes de priorités 1 et 2

Légende

- Direction routière et d'aménagement territorial (DRAT)
- Limite DRAT
- Siège de secteur
- Centre d'intervention routier
- Service hivernal assuré par Clermont Auvergne Métropole
- Panneau à message variable
- Webcam
- Col

Altimétrie
- Supérieure à 1 000 m
- Supérieure à 700 m

ROULEZ INFORMÉS

DRAT
(en journée, au n° de téléphone sur la carte)

Répondeur Infos Routes
04 73 42 02 63

Info routes 63 sur le site du Conseil départemental : puy-de-dome.fr

Radios locales
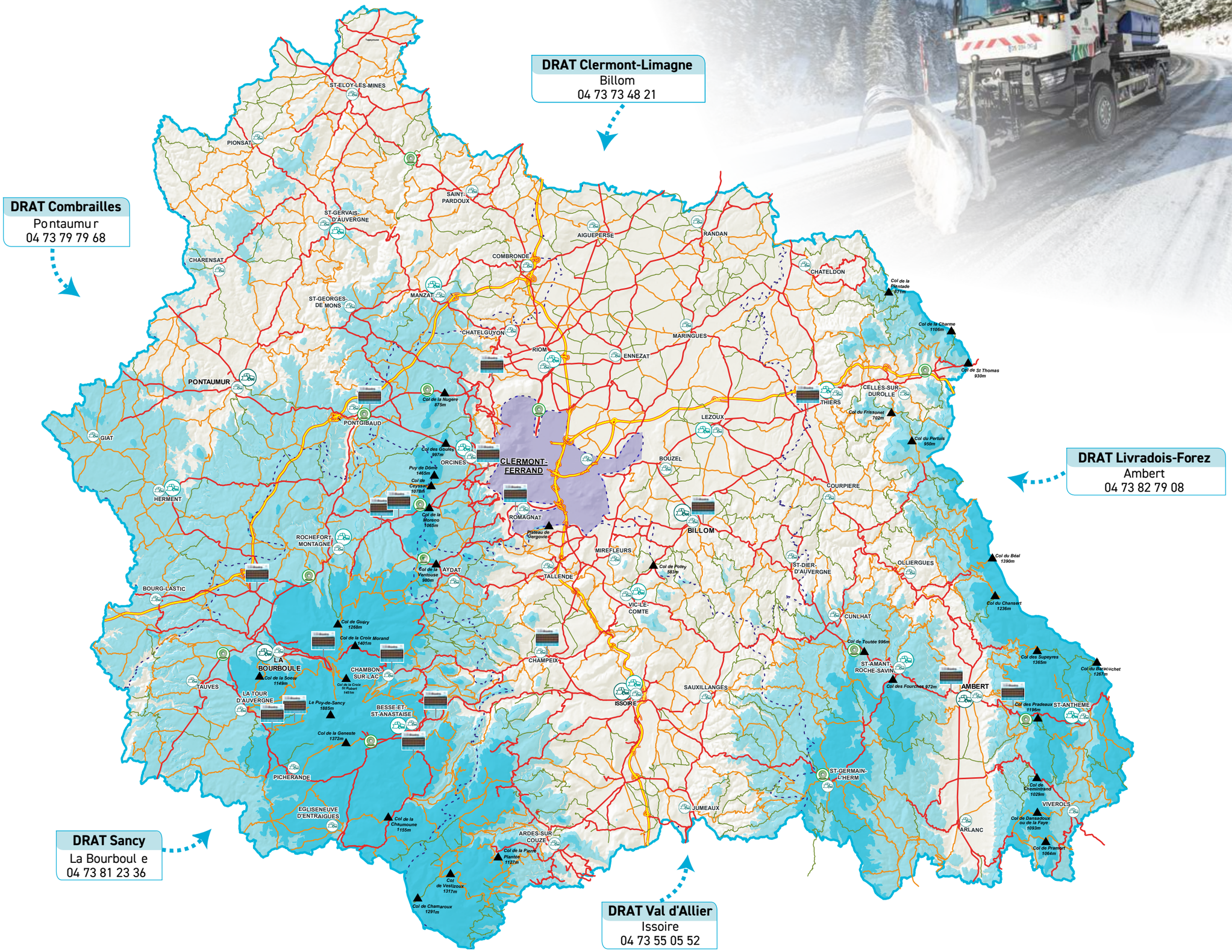
meteofrance.fr